

COORDONNER ETRE EN APPUI

SOUTENIR LES PRATIQUES

Le DAC de l'Allier participe à la structuration des parcours sur son territoire en lien avec les autres organisations et instances référentes.

Vous avez une question sur les ressources du territoire?

Vous rencontrez une sortie d'hospitalisation complexe (en lien avec les services sociaux des hôpitaux et cliniques) ?

Vous recherchez un médecin traitant proche de votre domicile (en lien avec les CPTS du territoire)*?

* "CPTS : Communauté professionnelles territoriales de santé"

l'accompagnement d'une personne?

Vous rencontrez des difficultés dans

En lien avec le médecin traitant, un coordinateur d'appui :

- Évalue, avec son consentement, la situation sanitaire et sociale de l'usager ou du patient.
- Met en place, organise ou ajuste l'ensemble des interventions nécessaire à la prise en charge de l'usager
- Coordonne les interventions en vue de stabiliser la situation et de replacer l'usager ou le patient dans un parcours de soin et d'accompagnement adaptés.

A ce titre le DAC Allier participe à :

- L'élaboration et la diffusion d'outils partagées.
- L'amélioration et l'extension des bonnes pratiques.
- La promotion de la santé, la sensibilisation et la formation des professionnels.
- La promotion, la valorisation et la diffusion des outils numériques sur son territoire.



UN INTERLOCUTEUR UNIQUE AU SERVICE DES **PROFESSIONNELS DE SANTÉ** ET **DES USAGERS**



Dispositif d'appui à la coordination

Notre équipe pluridisciplinaire vous vient en appui

PROBLÈMATIQUES MÉDICALES

ET / OU

SOCIALES

Numéro unique départemental

04 70 47 44 51

Du Lundi au Jeudi 9h00 - 17h00 et le Vendredi 9h00 - 16h30

dac03contact@gmail.com

MSS: dac03@aura.mssante.fr

Siege: 32 rue du Champ Feuillet 03500 Saint Pourçain sur Sioule



Tous publics, tous âges, toutes pathologies, toutes situations ressenties complexes.

1 antenne à Moulins, Montluçon et Vichy

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (Définition de l'OMS)